

«Les tests rapides doivent entrer dans nos mœurs»

Les tests à réaliser avant de pouvoir manger au restaurant monopolisent l'attention. Le gouvernement vise toutefois plus large. L'objectif est de généraliser le principe de deux dépistages par semaine.

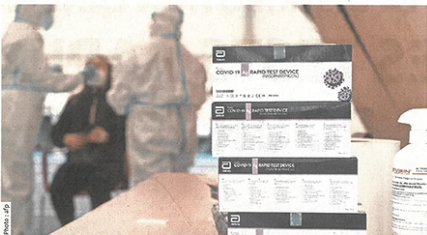
De notre journaliste
David Matiques

Hier matin, la Chambre de commerce a lancé la distribution de 500 000 autotests au secteur Horeca. Cette opération logistique doit permettre aux hôtels, aux restaurants et aux cafés de respecter à partir de dimanche les nouvelles obligations légales pour pouvoir accueillir des clients à l'intérieur de leurs établissements. En effet, un test négatif au Covid constituera le précieux sésame pour aller manger ou prendre un verre. Les terrasses resteront exemptées de cette nouvelle obligation de tests.

En attendant le dernier mot qui appartiendra, vendredi, à la Chambre des députés, le gouvernement a proposé de se baser sur les trois types de tests existants (*lire également ci-dessous*). Le test PCR (60 euros) a une validité de 72 heures. Le test rapide certifié, à réaliser en pharmacie (30 à 35 euros), sera valide pendant 24 heures. L'autotest devra, lui, être obligatoirement réalisé sur place. Dans un premier temps, ce test sera gratuit. Les tenanciers seront néanmoins amenés à se fournir en kits, vu que le stock de 500 000 tests écopulé. Le client pourra apporter son propre kit, mais le test devra également être réalisé sur place.

Entre 80 et 140 pièces par établissement

«Les tests sont conditionnés par 20 dans une boîte, chaque restaurant en recevra entre 80 et 640 pièces», annonce la fédération Horeca sur son site internet. Les clients devront faire le test eux-mêmes. La Chambre de commerce précise que «les clients qui attendent le résultat de leur test à l'intérieur de l'établissement sont obligés de porter un masque. Si le résultat du client est positif, celui-ci est prié de quitter les lieux, de se mettre en auto-isolément, d'informer ses contacts proches et de



Le gouvernement a passé dans un premier temps une commande de 7,9 millions de tests rapides. En parallèle, des autotests sont vendus dans les grandes surfaces, les pharmacies et d'autres commerces.

Des autotests pour tout le monde

SOINS DE SANTÉ De «nombreuses palettes» de tests rapides vont continuer à être distribués aux hôpitaux et au réseau de soins de santé. S'y ajoutent les structures pour personnes âgées et structures d'accueil pour personnes handicapées. Les tests sont destinés au personnel, aux visiteurs et aux résidents de ces structures.

ÉCOLES Tous les élèves vont pouvoir bénéficier de deux tests rapides par semaine. Sous peu, l'université du Luxembourg sera elle aussi fournie en tests.

SOCIAL Un accord avec une vingtaine d'associations du secteur social a été scellé. Les visiteurs de ces structures et les bénévoles qui s'y investissent sont ciblés par les tests.

déclarer son résultat sur www.covidtracing.public.lu. Les établissements Horeca vont également pouvoir bénéficier des kits distribués par le ministère du Travail, destinés à tester leur personnel.

«Réaliser un test rapide est dans l'intérêt du client. Il ne sert à rien

de photocopier par centaines des certificats de tests négatifs», met en garde le Premier ministre, Xavier Bettel. Par contre, qui va contrôler les tests et certificats? La Chambre des fonctionnaires et employés publics (CHFEP) se demande ainsi si le personnel de l'Horeca est bien

ENTREPRISES Toutes les entreprises, indépendants compris, pourront récupérer dans les semaines à venir des kits pour leurs employés. La distribution doit débuter lundi prochain. Le ministre du Travail, Dan Kersch, livrera de plus amples détails ce mardi matin.

FONCTION PUBLIQUE Depuis hier, toutes les administrations étatiques se voient mettre à leur disposition des tests rapides. Les administrations communales doivent suivre à partir de demain.

PENSIONNÉS ET CHÔMEURS Les personnes non actives sur le marché de l'emploi recevront à partir de demain un bon qui leur permettra de récupérer en pharmacie une boîte de tests. La distribution doit démarrer le 19 ou le 20 mai.

habilité à jouer les gendarmes. Des échos émanant du terrain font aussi état de policiers très sceptiques quant à la praticabilité des nouvelles règles.

Le CSV, de son côté, a fustigé, hier matin, lors d'une conférence de presse, le manque de précision

et de cohérence dans la stratégie de tests rapides du gouvernement. La validité des tests rapides devrait être étendue à 48 heures et faire d'office l'objet d'une certification. Les tests réalisés dans les écoles devraient aussi servir pour l'Horeca. Enfin, le CSV réclame que les personnes pleinement vaccinées ou guéries n'aient plus besoin de passer un test pour se rendre au restaurant ou dans un café.

Pas encore de passe-droit pour les vaccinés

Pour l'instant, le gouvernement refuse encore d'octroyer plus de libertés aux personnes vaccinées. «Nous comptons encore étudier cette question plus en détail. La situation continuera à être suivie de près dans les semaines à venir», note le ministre de la Santé, Paul Letert. Les infections après vaccination – un millier depuis le début de la campagne de vaccination – inquiètent plus particulièrement le ministre.

Le gouvernement se rappelle cependant qu'il se rapproche sur le principe de deux tests par personne et par semaine. «Les tests rapides doivent entrer dans nos mœurs», martèle Paul Letert. «Ils ne sont pas très agréables à réaliser, mais on s'y habitue, d'autant plus que nous voulons tous sortir de cette crise ajoutée-elle, non sans précision qu'un test rapide «ne peut pas garantir une sécurité à 100%. Mais il offre une sécurité supplémentaire en prévision d'un contact éol que vous allez avoir, que ce soit en privé ou dans un restaurant. L'objectif est de fournir deux tests par semaine à tous les secteurs socio-professionnels (*lire ci-contre*).

La culture fait aussi partie de la stratégie. «Les événements avec une jauge maximale de 1 000 personnes doivent nous permettre de récolter de nouveaux enseignements en prévision de nouvelles ouvertures après le 12 juin», me en perspective la ministre de la Santé.